



**Commune de  
VILLECHENEVE**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Réunion du 01 décembre  
2015**

**PRESENTS:**

Mr CHAZELLES	Bernard	Maire
Mr SARCEY	Claude	1er Adjoint
Mr PIQUET	Bruno	2ème Adjoint
Mr MONDELAIN	Jean-Jacques	3ème Adjoint
Mr DUPIN	Jérôme	4ème Adjoint
Mme CHIRAT	Sylviane	Conseillère
Mr GRANJARD	Olivier	Conseiller
Mr BRUCHET	Olivier	Conseiller
Mme CHICARD	Christelle	Conseillère
Mr BLANC	Daniel	Conseiller
Mme DUSSUYER	Colette	Conseillère
Mr MAZAUD	Jean-Pierre	Conseiller
Mr PERRIER	Eric	Conseiller

Excusé : Mr MOREL Cédric Conseiller

Secrétaire de séance : Mr MONDELAIN Jean-Jacques 3ème Adjoint

Début de la réunion : 20h30

**Délibération Retrait de huit communes de la Métropole de Lyon du SYDER**

M. le Maire fait part au conseil de la demande des conseils municipaux des communes de Corbas, Jonage, Lissieu, Marcy l'Etoile, Meyzieu, Mions, Quincieux et, potentiellement, Solaize, relative au retrait de ces communes du Syndicat.

Leur retrait effectif est cependant subordonné à l'accord des conseils municipaux des communes membres du Syndicat, exprimé dans les conditions de majorité requises pour la création du Syndicat.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents Approuve** le retrait des communes de CORBAS, JONAGE, LISSIEU, MARCY L'ETOILE, MEYZIEU, MIONS, et QUINCIEUX du SYDER,

**Approuve** le retrait de la commune de SOLAIZE du SYDER, sous réserve de délibération en ce sens du conseil municipal de cette commune,

## **1/ Délibération contrat SPA**

**Les membres du conseil présents approuvent** la convention de fourrière complète à conclure entre la SPA de Lyon et du Sud-Est et la commune de Villechenève pour l'exercice 2016, et acceptent le montant forfaitaire de l'indemnité pour la réalisation des prestations indiquées dans la convention visée ci-dessus fixé à 0.28 euros par habitant pour l'exercice 2016.

## **2/ Délibération schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI).**

Le projet de schéma est élaboré au vu d'une évaluation de la cohérence des périmètres et d'un état des lieux de la répartition des compétences des groupements existants et de leur exercice. Il doit prévoir une couverture intégrale du territoire par des EPCI à fiscalité propre et la suppression des enclaves et discontinuités territoriales ainsi que les modalités de rationalisation des périmètres des EPCI et des syndicats mixtes existants.

Ce projet de schéma peut proposer la création, la transformation ou la fusion d'EPCI à fiscalité propre, ainsi que la modification de leurs périmètres. Il ne peut cependant pas prévoir de créer plusieurs EPCI à fiscalité propre qui seraient entièrement inclus dans le périmètre d'un EPCI à fiscalité propre existant.

Ce projet de schéma est adressé, pour avis, aux conseils municipaux des communes et aux organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale concernés par les propositions de modification de la situation existante en matière de coopération intercommunale.

Chaque conseil municipal et conseil communautaire concerné doit délibérer pour donner son avis sur le projet de schéma.

**Adoptée à l'unanimité des membres présents.**

## **3/ Délibération avenant convention assistance juridique CDG 69**

Renouvellement de la convention d'assistance juridique pour un montant de 743.00 euros pour l'année 2016.

**Adoptée à l'unanimité des membres présents.**

## **4/ Délibération concernant le stationnement des caravanes.**

Afin d'empêcher l'installation anarchique des caravanes sur les terrains privés, le conseil municipal décide de prendre une délibération interdisant leur stationnement sans autorisation. Cette délibération sera opérationnelle à compter du 02 décembre 2015.

**Adoptée à l'unanimité des membres présents.**

## **5/Décisions modificatives (éventuelles)**

Pour des raisons d'équilibre du budget, diverses décisions modificatives doivent être prises en fin d'année.

**Adoptée à l'unanimité des membres présents.**

## **6/ Choix du fournisseur concernant l'écran d'affichage électronique.**

Présentation des différents fournisseurs qui ont répondu à la demande de la municipalité.

Le Conseil municipal examine les propositions de :

- ElanCité, journal électronique Evocity.
- Prismaflex
- information dynamique système

Après délibération, la proposition de dynamique système semble la plus adaptée à notre village et le Conseil retient donc celle-ci en formule location.

### **7/ Conseil municipal pour enfants (CME)**

Le CME s'adresse aux enfants de Villechenève âgés de 9 à 14 ans. Le CME a pour mission d'initier les jeunes à l'organisation, la gestion du village. Cela permet de collecter les idées des jeunes pour améliorer la vie dans le cadre de la municipalité.

Plusieurs dates ont été retenues pour la mise en place du CME.

- ✓ 16 janvier 2016 : réunion d'information avec les jeunes
- ✓ 23 janvier 2016 : date butoir pour que les jeunes enfants déposent leur candidature en mairie.
- ✓ 30 janvier 2016 : élections du CME

### **8/ Organisation élections régionales du 6 et 13 décembre 2015**

Point sur les élections qui auront lieu les 6 et 13 décembre 2015. Vérification des tours de scrutin.

### **9/ Point sur les Commissions.**

- ✓ Voierie : la réception de la réfection du chemin des Placettes se fera en 2016.  
Voierie Commission Ad'hoc : Etude en cours concernant réfection Chemin Chez Jacques - Chez Georges.  
Bruno Piquet se charge de trouver une personne pour le remplacement éventuel d'Alain Tardy, actuellement en arrêt maladie, en vue du déneigement.
- ✓ TAP : Le mot aux parents a été distribué dans les cartables des élèves concernant l'inscription aux activités du 2<sup>ème</sup> trimestre.  
Concernant le langage des signes, l'animatrice déménage, l'activité est donc provisoirement interrompue.  
L'activité cirque sera sûrement avancée en février afin de proposer plus de cours aux enfants.
- ✓ Sport : La piste de pump track est terminée et ouverte aux enfants.  
La plantation des arbres est en cours. Certains élus se proposent d'aider pour la plantation.  
La société MEFRAN a été retenue pour le CityStade et le filet flèche.  
La plate-forme : une réactualisation du devis N° 269008 du 06/02/2015 sera demandée à l'entreprise Lacassagne pour le terrassement.  
Le siège-bébé ayant été découpé, il faudra en recommander un autre.  
Le cyclo canton aura 20 ans en 2016. Besoin d'idées pour la manifestation.
- ✓ Le challenge VTT sera repris par Jérôme Catafort.  
Concernant le passage dans le village de Villechenève, une réunion est prévue avec Mme Laure Dalmais, responsable Sport à la Communauté de Commune.
- ✓ SYDER : Nombreuses relances de Monsieur Olivier Bruchet concernant l'éclairage du jeu de boules.  
Les élus constatent de nombreux problèmes concernant les éclairages publics dans le village. De nombreuses relances ont été effectuées par les élus mais le SYDER tarde à répondre.

- ✓ Sécurité routière : Le radar pédagogique sera installé. Finalisation des places handicapées en cours.

**Questions diverses :**

- ✓ Inauguration de la zone de loisirs fixée le **23 avril 2016** sous la présidence de Christophe Guilloteau, président du Conseil départemental, député de la 10<sup>ème</sup> circonscription du Rhône.
- ✓ Chèque cadeaux accordés aux employés municipaux
- ✓ Réunion Commission finances le 12 janvier 2016
- ✓ **Prochain Conseil fixé le mardi 19 janvier 2016 à 20h30**

Fait en Mairie, le 11 décembre 2015

Le Maire,

Bernard CHAZELLES